

## **CONTRÔLE DES AFFECTIONS LONGUE DURÉE, CONTRÔLE DES PRIVÉS D'EMPLOIS TRIPLES, COMMENT ATTAL POINTE LES PLUS PRÉCAIRES**



### **MALADES, PRÉCAIRES : TOUS SUSPECTS**

Les gouvernements se suivent et se ressemblent sous la présidence Macron. En novembre dernier, Élisabeth Borne avait lancé « sa revue des dépenses », le but ? Contribuer à dégager les 12 milliards d'euros d'économies déjà nécessaires pour boucler le budget 2025 ?

Sur ce total, 6 milliards d'euros d'économies visées dans le champ de la Sécurité sociale, nous étions en somme prévenu.

C'est Gabriel Attal qui veut le concrétiser en annonçant la systématisation des contrôles sur les remboursements des affections de longue durée (ALD), comme le diabète, les cancers, les affections psychiatriques ou les problèmes d'insuffisance cardiaque. Comme si ces personnes atteintes de maladies chroniques et souvent invalidantes avaient la volonté de frauder.

**S'attaquer aussi frontalement à la prise en charge, pourtant déjà insuffisante, des maladies graves et chroniques, c'est une abjection sans nom.**

Dans la même semaine le premier ministre, millionnaire par héritage à 26 ans, fait l'éloge rance de la « valeur travail ». D'abord en étendant à 47 départements l'obligation de 15H d'activité des allocataires du RSA. Ensuite il a annoncé le triplement du nombre de contrôles sur les bénéficiaires des allocations chômage. C'est donc eux qui préféreraient rester oisif plutôt que reprendre un emploi, sabordant ainsi l'objectif présidentiel de plein-emploi ! C'est toujours la même obsession qui sous-tend également la volonté de réduire à nouveau la durée des allocations. Une partie de la population serait « assistée ».. Pas forcément celle que la Macronie jette en pâture dans les médias.

### **EN EFFET LES VRAIES ASSISTES CE SONT BIEN LES GRANDES ENTREPRISES**

- Les laboratoires pharmaceutiques qui font leur bénéfices et dividendes avec les remboursements (cotisations) de la Sécurité sociale
- 97 milliards de dividendes pour les seules entreprises du CAC40
- 80 milliards d'exonérations de cotisations sociales pour elles en 2024
- 157 milliards d'aides publiques en 2019 (chiffres IRES) sans aucune conditions.

### **ET ELLES EN VEULENT TOUJOURS PLUS**

Alors que les aides versées aux entreprises sont déjà l'une des plus importantes dépenses du budget de l'État, les syndicats patronaux en réclament encore plus !

Ainsi dans les négociations « Séniors » en cours au niveau national le patronat pèse de tout son poids pour imposer la création d'un Contrat Sénior à cotisations réduites.

Leur objectif c'est de transférer le maximum de coûts vers la Sécurité sociale ou l'Unedic qui pourrait verser un différentiel si le salaire proposé au sénior est inférieur au montant de ses allocations.

**IL EST PLUS QUE TEMPS D'ARRÊTER CETTE SPIRALE INFERNALE,  
PLUS QUE TEMPS D'IMPOSER LE 100% SÉCU,  
PLUS QUE TEMPS DE REPRENDRE CE QUI NOUS A ÉTÉ REPRIS !**